

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

60830 Maladie Dentaire Optique Autres**Cadre réservé à l'adhérent (e)**Matricule : 52115 Société : R.A.T Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : BENNANI KHIA ABDELRAHMANDate de naissance : 31-03-1951Adresse : 75 RUE AL FOUAAT 20370 MaanifTél. : 06 89 23 7070 Total des frais engagés : Dhs**Cadre réservé au Médecin**

Professeur Ahmed TAZI
Agrégé en UROLOGIE
201, Rue Mustapha El Maâni
3^e Etage N°10 - Casablanca
Tél : 0522 27 44 76

98

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16 FEV. 2021Nom et prénom du malade : M'hamed M'reghm Age :Lien de parenté : Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : hématurie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles,

Fait à : CTSA Le : 16 FEV. 2021Signature de l'adhérent(e) : Jelal

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6 FEV. 2021	5	16		Professeur Ali ROUAF Séjége en L'ROUAF 01, Rue Mustapha Etage N°10 - Casablanca Tel : 0522.27.44.76

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>CLICIE DES e AIEFOL Tél : 05 22 21 40 20 Fax : 05 22 21 40 21 IF : 40436642</i>	<i>16/02/2021</i>	<i>413,30</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire de Biologie Médicale BIR-AZUR 117 Bd. Béranger 93000 Paris Tél : 01 74 40 80 00 Fax : 09 30 01 19 96	18/03/2021	B720,8V1	989,80 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

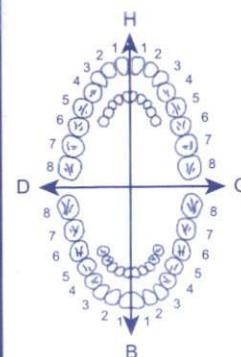
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR AHMED TAZI
PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE
Ex. Chirurgien Urologue
Hôpital Avicenne - Rabat
Membre Association Américaine d'Urologie



الدكتور أحمد التازي
أستاذ مميز في المسالك
جراح في مستشفى ابن سينا
الرباط سابقاً
عضو الجمعية الأمريكية للأرلوجيا

C. Benyamin - M. Alghayousi
CASABLANCA, LE: 16 FEV. 2021

106,70

- Caissons 2mg

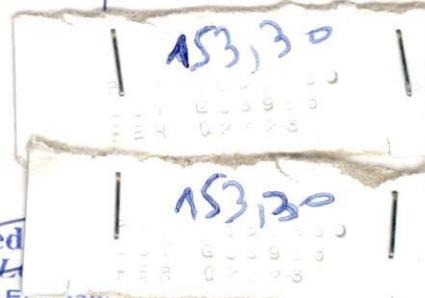
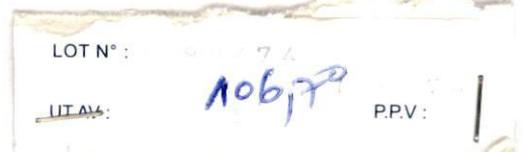
1g l'unité x 30-

153,30 de

- Remédium 160

agelus h 20 x 30-

413,30



Professeur Ahmed
Agrégé en UROL
201, Rue Mustapha El Maâni
3ème Etage N°16 - Casablanca
Tél : 0522.27.44.76

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Fourat - Casablanca
Tél : 05 22 25 49 25
RC : 245509 - Pte. : 35873067
IF : 40436642

201، شارع مصطفى المعاني الطابق الثالث الرقم 16 - الدار البيضاء
201, Rue Mustapha El Maâni 3ème Etage N° 16 - Casablanca
Tél. : 05 22 27 44 76 - E-mail : ahmed.tazi@laposte.net
Consultation sur Rendez-vous

DOCTEUR AHMED TAZI
PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE
Ex. Chirurgien Urologue
Hôpital Avicenne - Rabat
Membre Association Américaine d'Urologie



الدكتور أحمد النازى
أستاذ مميز في المسالك
جراح في مستشفى ابن سينا
الرباط سابقاً
عضو الجمعية الأمريكية للأروجيا

M. Benmam M. Delfhant
CASABLANCA, LE : 16 FEV. 2021

- PSA
- CRP
- NPS-VS
- urin - glycémie
- CRP + DMS + AINS



Professeur Ahmed TAZI
Aggréé en UROLOGIE
201, Rue Mustapha El Maâni
3ème Etage N°16 - Casablanca
Tél : 0522.27.44.76

201، شارع مصطفى المعانى الطابق الثالث الرقم 16 - الدار البيضاء
201, Rue Mustapha El Maâni 3ème Etage N° 16 - Casablanca
Tél. : 05 22 27 44 76 - E-mail : ahmed.tazi@laposte.net
Consultation sur Rendez-vous

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63 / 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 18-03-2021

Mr. Abdelrhani BENNANI

FACTURE N° | 2103181025

Récapitulatif des analyses

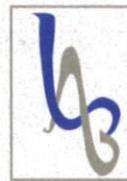
CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0361	Marqueur Tumoral :Antigène prostatique spécifique : PSA	B300	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B
	Examen cytobactérien des urines	B150	B
0118	Glycémie	B30	B
0135	Urée	B30	B
0223	VS	B30	B

Total de B : 720

TOTAL DOSSIER	989.80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent quatre-vingt-neuf dirhams quatre-vingts centimes





Page 3 / 3

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Leucocytes : <10 / mm³ (0-10)

Hématies : <5 / mm³ (0-5)

Cellules épithéliales : Absence

Cylindres : Absence

cristaux: Absence

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Examen direct : Absence de germes

Culture : Négative.

Fin du compte rendu

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG

- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Validé par :

*Laboratoire Bir Anzarane
Bd Bir Anzarane
Casablanca
Maroc*



Mr. BENNANI Abdelrhani

Réf : 2103181025

Page 2 / 3

BIOCHIMIE SANGUINE

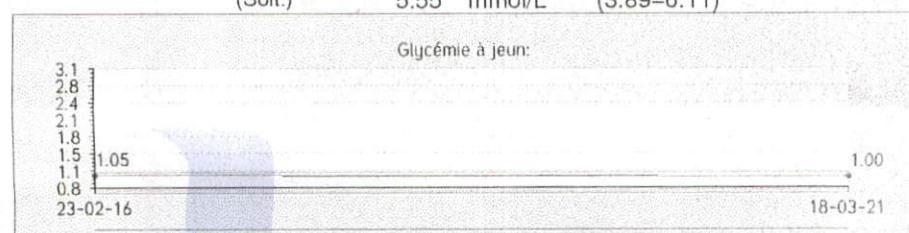
Roche Cobas 6000

Urée: 0.41 g/l (0.10–0.50)
(Soit:) 6.83 mmol/l (1.67–8.34)

23-02-2016

Glycémie à jeun: 1.00 g/L (0.70–1.10)
(Soit:) 5.55 mmol/L (3.89–6.11)

1.05



PROTEINES SPECIFIQUES

Protéine C-réactive: 7.4 mg/L (<5.0)

MARQUEURS

PSA total: 3.09 ng/mL (<4.00)

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect : Légèrement trouble.

BIOCHIMIE PAR BANDELETTE

pH: 6.0
Glucose: Absence.
Proteines: Absence.
Corps Cétoniques: Absence.
Sang: Absence.

Biologistes Responsables :
- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Validé par :

Laboratoire Bir Anzarane
117 Bd. Bir Anzarane
Casablanca
Baa j
Baa j
Baa j



Prescripteur : Dr AHMED TAZI

Réf : 2103181025

Dossier ouvert le : 18-03-2021 08:56

Edité le : 19-03-2021

Mr. BENNANI Abdelrhani

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE **Sysmex XT2000**

NUMERATION

Leucocytes :	3 930	/mm ³	(4 000–10 000)
Hématies :	5.23	M/mm ³	(4.00–5.70)
Hémoglobine :	15.5	g/100ml	(12.5–17.2)
Hématocrite :	44.8	%	(37.0–49.0)
VGM :	85.7	μ3	(80.0–101.0)
TCMH :	29.6	pg	(27.0–33.0)
CCMH :	34.6	g/100ml	(29.0–36.0)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles :	31.9	%	(40.0–75.0)
Soit:	1 254	/mm ³	(2 000–7 500)
Polynucléaires Eosinophiles :	3.3	%	(1.0–4.0)
Soit:	130	/mm ³	(100–400)
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%	(0.0–1.0)
Soit:	20	/mm ³	(0–150)
Lymphocytes :	53.9	%	(20.0–45.0)
Soit:	2 118	/mm ³	(1 500–4 000)
Monocytes :	10.4	%	(2.0–12.0)
Soit:	409	/mm ³	(200–800)

PLAQUETTES

Plaquettes :	237 000	/mm ³	(150 000–400 000)
VMP:	10.1	fl	

VS.1ère heure	20	mm	(<15)
VS 2ième heure	34	mn	

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2 020/85901

117, Bd Bir Anzarane
 Casablanca
 Dr. N. BAAJ
 Biologiste